

Le Pôle grenoblois-alpin

Une institution originale pour l'étude des risques naturels

Entretien avec François Gillet, directeur du Pôle de 1989 à 2003

Réalisé par **Anne-Marie Granet-Bisset**

Anne-Marie Granet-Bisset

À l'heure où on fête les 30 ans du Pôle, il est important de présenter cette structure originale en France voire en Europe. Vous en avez été le premier directeur qui lui a donné son envergure et son ampleur, instaurant d'emblée le principe de l'interdisciplinarité, très vite élargie aux sciences humaines et sociales (SHS), une interdisciplinarité inédite dans le domaine des risques naturels.

François Gillet

Avant de développer les actions du Pôle, d'abord appelé Pôle grenoblois d'étude et de recherche pour la prévention des Risques naturels (PGERRN), devenu en 2010 Pôle alpin sur les risques naturels (PARN), il est intéressant de situer les conditions de la création de cette structure. En 1985, la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar) et, au sein du commissariat à l'aménagement des Alpes du Nord,

Noël Lebel qui en était le commissaire, ont trouvé que les collectivités territoriales et l'État initiaient de très nombreux travaux de protection contre les risques naturels notamment en montagne, mais que l'efficacité n'était pas toujours au rendez-vous.

Avec un de ses collègues de la Datar, ils ont proposé que soit mis en place dans le contrat de plan État-Région un programme de recherches sur les risques naturels. Dans leur esprit, il s'agissait de mobiliser de la matière grise dans un domaine où il se faisait beaucoup de choses, mais avec un déficit de méthodes en matière de gestion des risques naturels. Selon eux, il fallait développer des recherches pour rendre plus efficace les actions et surtout en diminuer les coûts. Lorsque j'arrive en détachement à la Datar, Noël Lebel me dit : « comme tu viens du monde de la recherche¹, tu vas t'occuper de la mise en place de ce programme ». Dans le cadre du IX^e Plan, ils avaient commencé à initier un

programme qui, dans un premier temps, devait structurer au niveau régional toutes les équipes qui travaillaient sur les risques naturels. J'ai donc commencé par réaliser l'identification des équipes de recherche et, au sein de ces dernières, des chercheurs, de manière à voir sur quelles forces et compétences s'appuyer pour lancer un tel programme.

Dans cette même période, Alain Carignon, alors ministre de l'Environnement, avait lancé l'opération Isère département pilote pour les risques naturels et technologiques. Il avait fait venir à Grenoble Haroun Tazieff qui avait perdu le secrétariat d'État chargé de la prévention des risques technologiques et naturels majeurs en 1986. Nous avons alors rencontré Haroun Tazieff (à qui j'avais rendu quelques services pour préparer une expédition sur le volcan Érébus). Nous lui avons dit tout l'intérêt qu'il y aurait à favoriser la création d'une structure rassemblant les nombreuses équipes de recherche travail-

lant sur les risques naturels à Grenoble. L'idée a été reprise et dans les recommandations d'Isère département pilote il y avait deux propositions portées par Haroun Tazieff : celle de créer une association en charge de développer l'information en direction du grand public sur les risques naturels et technologiques, ce qui a donné l'IRMa (Institut des Risques Majeurs), un peu sur le modèle de l'ANENA (Association Nationale pour l'Étude de la Neige et des Avalanches), et celle de créer un pôle de recherche sur les risques naturels. C'est Jean-Jacques Payan, alors président de l'Université Joseph-Fourier (UJF) de Grenoble, qui a pris la décision de réaliser cette recommandation en créant le pôle en juin 1988. À cette date je devais réintégrer le CNRS. Jean-Jacques Payan m'a contacté pour que je mette en place le pôle, cette structure adossée à l'université mais sous statut d'association loi 1901. Il s'agissait d'une structure originale et complexe, car elle réunissait des organismes qui n'avaient guère l'habitude de travailler ensemble : trois universités, plus particulièrement tournées vers la recherche fondamentale : l'UJF, l'Institut national polytechnique de Grenoble (INPG) (d'ailleurs le président est alternativement un membre de l'UJF et de l'INPG), l'Université de Savoie ; quatre organismes de recherche qui pratiquent ce que l'on nomme une recherche appliquée comme le CEMAGREF (Centre d'Étude du Machinisme Agricole et du Génie Rural des Eaux et Forêts), le Laboratoire des Ponts et Chaussées qui avait une petite antenne à Grenoble, le Centre d'Études de la Neige de Météo France et le CEA par son laboratoire le

LETI, puis la Division Technique générale d'EDF et deux bureaux d'études, Sogreah et l'Association ADRGT pour l'étude et la recherche sur les mouvements de terrain connectée à un bureau d'études la SAGE et encore l'ANENA.

C'était au départ, une structure très orientée sciences dures, compte tenu de leur développement important sur Grenoble et ce qui est assez normal s'agissant de la manière dont on considérait alors les risques naturels.

Pourquoi est-ce que vous en avez été chargé ? Qu'est ce qui vous a incité à accepter cette fonction et quels étaient vos atouts pour le faire, ce qui nous permet de revenir aussi sur votre propre parcours ?

J'avais et j'ai eu l'avantage d'être au

départ un scientifique puisqu'après être sorti de l'École centrale de Paris et un premier travail dans une grande entreprise, la Compagnie de raffinage Shell Berre, j'ai rejoint le CNRS comme ingénieur de recherche au laboratoire de glaciologie. J'avais également obtenu un diplôme à Sciences Po Paris ce qui fait que j'ai une formation assez généraliste, à la différence des spécialisations dans le domaine académique en sciences, notamment les géosciences. Cette formation généraliste et mon diplôme de Sciences Po m'ont également servi pour une seconde fonction, celle de maire de Meylan, entre 1971 et 1983 qui correspondait à la période du développement très rapide de cette commune. Enfin le fait d'avoir travaillé à la Datar m'a fait voir d'une autre manière les questions d'aménagement du territoire, car finalement, en matière de risques,



Avalanche du Bourgeat (Haute-Savoie, 2018) © IRMA/S. Gominet

on en revient toujours à la question de l'aménagement des territoires. De plus, lors de ma mission à la Datar, j'ai visité de manière systématique toutes les équipes, rencontré les chercheurs. Cela m'a donné une très bonne vision du paysage académique et technique ainsi que des contacts personnels très utiles pour l'efficacité des opérations par les rencontres que j'ai menées. En fait, ces trois fonctions m'ont ouvert aux habitudes de travail, aux logiques et aux manières de penser d'acteurs aussi différents que les maires et leurs techniciens sur le terrain, les chercheurs et enfin les opérationnels issus des bureaux d'étude et des services de l'État, bref de me donner la connaissance de ces différents milieux. C'était une bonne formation pour aborder les trois niveaux qui sont au cœur du Pôle : le niveau politique, le niveau technique et le niveau de la recherche. D'emblée il s'agissait de faire travailler ensemble tous ces acteurs et leurs structures mais absolument pas de se substituer à eux. De même l'ADN du pôle c'est de ne pas être une structure opérationnelle ou voulant se substituer à des bureaux d'étude. C'est d'être un lieu d'interface et d'incitation.

Cette structure mise en place, pas forcément si facilement, qu'est-ce qui vous paraissait important de développer ? Quelles orientations majeures ont été choisies pour son fonctionnement ?

Le premier et le plus grand intérêt à mon sens d'une telle structure, c'est la durée et la pérennité. C'est toute la différence avec des programmes ANR ou autre qui ne durent que quelques dizaines de

mois alors qu'ensuite on passe à autre chose avec une relative déperdition de la connaissance et de l'expertise, surtout quand il s'agit de projets associant diverses disciplines. Là, on pouvait avoir une vraie continuité dans les opérations et la politique scientifique que l'on voulait mettre en place pour ne pas forcément refaire plus ou moins la même chose, ce qui arrive quand on fait des recherches sur le court terme. On pouvait ainsi assurer la continuité des projets et des équipes.

Le second élément important tient au fait que d'emblée nous avons voulu mettre en place un vrai conseil scientifique qui reflète la philosophie du Pôle, qui est celle de conduire une recherche finalisée en direction et avec les acteurs concernés par la question des risques. C'est-à-dire qu'il y avait à la fois des scientifiques compétents dans leur domaine (avalanches, mouvements de terrain et chute de blocs, inondations et crues torrentielles, séismes) et des praticiens gestionnaires des risques. Lors des réunions, on avait de vraies discussions scientifiques et techniques. C'était très important car, sur tel ou tel projet, les praticiens apportaient leur regard pour dire par exemple que là les chercheurs rêvaient et que ce n'était pas réalisable ou pas très utile. Plus intéressant encore, ils venaient en nous disant : « on aimerait que vous réfléchissiez à cette question ». Ainsi ils nous suggéraient des programmes auxquels on n'aurait pas forcément pensé ou du moins des orientations qui n'étaient pas forcément attendues par les chercheurs.

Financièrement, le pôle dépendait du département de l'Isère. Celui-ci nous octroyait un budget d'un million de francs, ce qui n'était pas extraordinaire mais qui permettait de financer une dizaine de projets par an. G. Lespinard, un des premiers présidents du Pôle après J.-J. Payan, avait dit : « on met 800 000 francs pour les programmes et 200 000 pour le fonctionnement du Pôle », ce qui correspondait essentiellement au salaire de mon assistante F. Zanolini, car moi j'étais payé par le CNRS. Ces programmes choisis après l'expertise du conseil scientifique, étaient un moyen pour des chercheurs de mettre le pied à l'étrier. Avec cette forme de pré-financement, ils pouvaient tester un minimum de choses avant de construire des projets plus ambitieux : d'abord dans le cadre du Contrat de plan État-Région. Après le IXe Plan, j'ai négocié avec la Région et les ministères intéressés un programme pluriannuel de 12,5 MF (1990-1995) puis de 10,5 MF jusqu'en 2000, programmes dont les financeurs m'ont demandé d'assurer la gestion. Vinrent ensuite divers projets Interreg puis ANR ou autre. Ce petit financement du département était à mon sens très précieux.

Je ne peux que confirmer cette orientation et son importance pour des disciplines comme l'histoire. C'est comme cela qu'à partir de 1999, on a pu lancer nos opérations interdisciplinaires avec les géosciences du CEMAGREF autour des avalanches, autour de la mémoire des risques et des catastrophes, puis plus tard un programme sur la télévision, les risques et les catastrophes, avant que

de participer à des programmes Interreg ou à des programmes avec nos collègues de Toulouse ou de Rennes.

Le troisième élément est l'interdisciplinarité d'abord entre sciences dures et ensuite avec les SHS. La question la plus difficile est en effet d'inciter et de faire travailler des personnes qui sont très compétents dans leur discipline mais ne sont pas forcément ouvertes aux autres approches. Mon activité consistait principalement et c'est là que ma très bonne connaissance des gens et des réseaux de chercheurs et d'acteurs, issue de mon travail à la Datar, m'a servi.

Très tôt, vous avez compris l'importance des SHS pour les risques naturels ce qui n'était pas évident, pour les chercheurs comme pour les acteurs opérationnels. Qu'est-ce qui vous a incité à le faire ?

Sans doute mon expérience de maire, car dans cette fonction, on a une appréhension des problèmes de la société par la pratique. Je pense aussi que je le dois à ma formation généraliste et à mon intérêt pour le sujet – j'ai quand même passé deux ans à Science Po. Il était pour moi évident que dès lors que l'on pratiquait une recherche appliquée, que l'on travaillait avec les gestionnaires des risques et sur le terrain, la prise en compte des populations était fondamentale et l'insertion des Sciences de l'Homme et de la Société (SHS) essentielle. Or, ce n'était pas le cas des recherches majoritairement conduites dans le domaine, qui ne portaient généralement que sur la mesure des aléas et la réflexion théorique à leur sujet. Il y a eu un premier pro-

gramme sur les avalanches, conduit par C. Charlier (CEMAGREF) et G. Decrop sociologue. Pendant 6 mois ils ont travaillé à se comprendre car ils ne parlaient pas le même langage.

Cela me rappelle l'expérience que j'ai eu avec G. Brugnot et R. Burnet du Cemagref, lorsque, dans un programme financé par le Pôle (mémoires) au début des années 2000, nous avons confronté nos méthodes d'enquêtes de terrain en vue de la réalisation d'une base de données intégrant les phénomènes mémoriels. Mais c'était extrêmement intéressant pour avancer respectivement dans nos réflexions et nos problématiques sur le sujet. Finalement on a bien travaillé ensemble avec des productions communes que l'on a pu faire grâce au Pôle.

Il me semble qu'aujourd'hui on affirme, à défaut de toujours le faire, qu'on ne peut pas aborder la question des risques sans faire appel aux SHS, en raison des aspects économiques, sociaux, historiques nécessairement à prendre en compte. Le B.A. -BA dans toute politique de prévention/protection en matière de risques, c'est de conduire un bon aménagement du territoire, avec le problème majeur du foncier, où se jouent des éléments financiers très importants. Lorsque j'étais maire de Meylan, le risque du Saint Eynard, avec les chutes de blocs, se posait de manière forte. Lorsque l'on a réalisé le premier POS, on a dû mettre en zone rouge des terrains devenus non constructibles. J'ai systématiquement eu la visite, et ce souvent à plusieurs reprises, des propriétaires qui venaient

me voir pour que je change le tracé. Ils ne voulaient pas habiter sur leurs terrains placés en zone rouge mais ils voulaient pouvoir les vendre. Quand on sait le différentiel du prix du m² entre un terrain constructible et un non constructible....

C'est en effet toute la question de l'approche par la vulnérabilité et pas seulement par l'aléa.

Effectivement, s'agissant de la vulnérabilité on peut prévoir un certain nombre de choses à la différence, la plupart du temps, de l'aléa. En revanche quand il faut mettre en place des politiques de protection ou /et de prévention, il est important de comprendre les populations surtout lorsqu'il s'agit de décisions difficiles à prendre. C'est ce qui s'est passé pour Séchilienne par exemple.

Séchilienne a longtemps été identifiée au Pôle. Qu'est-ce que ce programme et comment a-t-il joué dans la reconnaissance du rôle du Pôle auprès du grand public ?

Séchilienne a commencé en 1985 avec des chutes de blocs et c'est à cette occasion qu'Haroun Tazieff est venu en Isère et sans doute a contribué à mettre en place l'opération politique pour Carignon, mais intéressante pour nous, de faire de l'Isère un département pilote en matière de risques. À la suite de cela, des capteurs ont été installés dans la montagne, notamment au sein du versant destiné à s'écrouler. C'est actuellement la montagne la plus surveillée de France, si ce n'est d'Europe, et le territoire est devenu un laboratoire interdis-

ciplinaire sur le sujet. Il faut ajouter l'arrivée à la direction départementale de l'Équipement (DDE) en 1995 d'un ingénieur divisionnaire, J.Tailhan, qui d'emblée a considéré Séchilienne comme un système global. Connaissant la réputation du pôle et son expertise, il l'a sollicité pour un problème local qui prenait une envergure nationale. Il m'a donc demandé de monter un programme qui prenne en compte tous les aspects du système : un programme qui a duré 2 ans. Dans ce programme le pôle intervenait, avec la DDE, pour définir la stra-

tégie et les objectifs de cette nouvelle expertise puis pour choisir les intervenants qui couvraient les compétences estimées nécessaires en géologie, en géomécanique, en hydrologie et hydrogéologie, en sismologie, mais également du point de vue des SHS, en sociologie, économie, droit, histoire, urbanisme, sociopolitique, avec notamment la participation de Geneviève Decrop. Il fallait en effet considérer que l'on était face à un potentiel effondrement de la montagne dont on ne savait pas au départ le cubage qui pouvait s'effon-

drer, avec des problèmes de barrage de rivière et de potentielle submersion, avec tous les effets aval que cela pouvait avoir, notamment en raison de la plate-forme chimique de Pont-de Claix-Jarrie. Il y avait surtout la question délicate de l'expropriation des 98 familles de l'Île Falcon située au pied de la pente : une partie (50 %) environ était décidée à partir et profitait des indemnités pour leur relogement ; une autre ne voulait pas partir pour des raisons diverses, soit qu'il s'agissait de descendants d'habitants installés là depuis des générations et qui connaissaient le risque, soit qu'ils ne voulaient ou ne pouvaient pas aller ailleurs. G. Decrop a beaucoup travaillé avec ces habitants, pour la plupart assez modestes dans leurs revenus ; elle avait un bon contact avec eux et au moment de décider de la délimitation exacte des habitations à exproprier et des conditions de ces expropriations, le Préfet l'a souvent sollicitée. Au final, un étalement dans le temps a permis de mieux faire accepter ces décisions à ceux qui y étaient opposés. Si l'on était venu et intervenu seulement avec les éléments techniques et scientifiques, cela n'aurait pas fonctionné de la même manière. S'agissant des indemnisations, rappelons que c'est pour Séchilienne que la loi Barnier de 1995 a eu cette dimension de prévoir un fonds d'indemnisation en cas de de péril imminent ainsi qu'un impact sur les politiques de gestion des risques avant et après.

Ainsi on peut dire avec un peu de provocation que les questions des risques naturels sont au final le plus souvent des questions humaines. Mais l'action du



Vue aérienne des ruines de Séchilienne (Isère, 2008) © IRMA/S. Gominet

Pôle est loin de se résumer à Séchilienne même si c'est un programme emblématique. Quelles sont les grandes opérations qui ont été conduites lors de votre mandat ?

Il est clair que Séchilienne a contribué à asseoir la réputation du Pôle. Mais ce n'était pas la seule activité du Pôle. J'ai d'abord travaillé à pérenniser le programme Risques naturels au cours du X^e puis du XI^e Plan en négociant avec les différents financeurs et à bien insérer les équipes du Pôle dans ces programmes. J'ai aussi, dès le départ en 1990, lancé une première université européenne d'été. Avec R. Vivian, géographe-physicien à l'institut de géographie alpine, que je connaissais par le laboratoire de glaciologie, nous avons organisé la première école d'été européenne à Sion dans le Valais sur les mouvements de terrains. Durant 15 jours, des praticiens français (RTM, DDE, CETE, services techniques des mairies et des services de la protection civile) et des praticiens étrangers, ont partagé avec des chercheurs français et étrangers des connaissances lors des cours mais aussi des travaux pratiques sur le terrain. Au cours de la quinzaine d'écoles qui se sont succédées chaque année (avec le soutien financier du ministère de l'environnement), nous sommes passés à 8 jours, alternant les écoles en Suisse, Italie, Espagne. C'était très intéressant car il y avait des discussions très précises autour de cas concrets souvent apportés par les praticiens de terrain. Ces universités portées par le Pôle ont renforcé sa notoriété et l'ont mis au centre des programmes Interreg qui en ont été le plus

souvent issus : encore une fois, les gens se connaissent et savaient qu'ils pouvaient trouver des interlocuteurs pour lancer ces projets. Ce fut notamment le cas avec le premier projet Interreg, réalisé avec la région Piémont sur les grands mouvements de versant tel Séchilienne, la Clapière, Rosone. Ce projet a ensuite été suivi par de nombreux autres. Les écoles d'été ont joué un grand rôle dans cette interconnaissance. J'ajoute qu'elles ont été essentielles dans la diffusion à l'échelle internationale des Alpes mais aussi des Pyrénées, des savoirs. Elles ont également participé au partage des cultures différentes en matière de risques, que ce soit entre les pays comme entre les acteurs-chercheurs et praticiens.

La mise en place et la montée en puissance des contrats Interreg, tant transfrontaliers que alpins, tient aussi à l'arrêt des contrats de plan État-Région après le XI^e Plan, au début des années 2000. A cette date, le Pôle était connu. C'est ce qui a fait que j'ai été amené à proposer des thématiques de travail lors de la rédaction des contenus de programmes transfrontaliers dont la région PACA assurait la gestion. Connaissant le paysage de la recherche, je pouvais proposer plus efficacement les thèmes à travailler plutôt que de lancer des thèmes sur lesquels personne n'avait de compétences et qui seraient restés sans réponses. J'étais sollicité en tant que directeur du Pôle car ils savaient que nous avions les compétences. Il en va de même des Italiens qui nous sollicitaient avant que de monter des programmes Interreg.

Une autre question importante est la question des données. C'est ce que Tailhan m'avait dit lorsque l'on a commencé à travailler ensemble : « Lorsque l'on arrive dans un poste, les informations sur les études et travaux antérieurement réalisés sont souvent dispersées voire inexistantes, surtout s'il s'agit d'un problème qui s'échelonne dans le temps. C'est le cas de Séchilienne et on recommence presque à zéro ». L'idée était de mettre en place un système d'informations qui permette de collecter toutes les données des mesures, événements, études, travaux... et de les tenir à jour. En tout cas de repérer les institutions qui possèdent des données, comme EDF par exemple qui en a des masses, essentielles pour les barrages. Là, le pôle aussi a joué un rôle dans cette interconnexion de l'information et continue à le faire. Mais ce n'est pas chose aisée.

En 2003, vous prenez votre retraite mais vous avez continué à travailler sur les risques. Dans quel cadre ?

Le Pôle éprouvant quelques difficultés pour embaucher un nouveau directeur, j'ai continué durant environ 2 ans à le diriger, gracieusement, à mi-temps.

J'ai alors été sollicité pour faire partie du Conseil Scientifique du programme Risques, Décisions, Territoires (RDT) du ministère de l'Environnement, jusqu'en 2019.

De 2005 à 2012, j'ai représenté le ministère de l'Environnement dans la Plateforme Risques Naturels (PLANALP) de la Convention Alpine et, en 2010, le

ministère m'a demandé d'assurer, en temps que vice-président, l'animation du groupe de travail risques naturels du Plan National d'Adaptation au changement climatique. C'est alors que l'AFPCN m'a proposé de faire partie de son conseil scientifique et j'ai notamment participé à la mise en route du comité d'utilisateurs de l'Observatoire National des Risques Naturels (ONRN).

De 2008 à 2011, j'ai co-géré (pour le compte du CNRS) le programme Risques Naturels- Compréhension et Maîtrise de l'ANR.

En 2010, le Pôle devient le PARN pôle alpin sur les risques naturels. Qu'est ce qui a changé et qu'est-ce qui vous paraît important que cette institution puisse continuer à développer ?

Les projets initiés par le Pôle concernent souvent des territoires de l'ensemble du massif alpin avec des financements provenant du commissariat du massif alpin de la CGET (ex Datar) et des régions AURA et PACA. C'est notamment le cas de projets sur la gestion Intégrée des risques. Il était donc logique qu'il devienne Pôle alpin sur les risques naturels.

Comme beaucoup de structures associatives, il est aujourd'hui confronté au fait que de nombreux financeurs ont tendance à ne financer que des projets (si possibles qualifiés d'innovants) et sont très réticents à accorder des crédits de fonctionnement récurrents. Ceci oblige donc parfois à se positionner comme prestataire de services afin d'assurer l'équilibre financier de la struc-

ture grâce à quelques financements complémentaires.

Ce n'est pas le but d'une structure comme le pôle qui n'est pas un bureau d'études, même si parfois, par nécessité, il faut faire quelques exceptions.

Sa vocation, clairement affirmée par ses créateurs, est de favoriser la mise en place de programmes de recherche, si possible coordonnés entre plusieurs organismes. Elle est aussi de développer la pluridisciplinarité, notamment entre les sciences de la terre, les sciences de l'ingénieur et les Sciences de l'Homme et de la Société, ce qui est nécessaire pour une approche pertinente des risques. Le but est d'accroître le niveau général d'expertise des laboratoires adhérents avec le souci constant d'apporter aux utilisateurs, gestionnaires des risques, des connaissances, des méthodes et des solutions adaptées à leurs problèmes afin de mieux répondre aux besoins des populations concernées. ★

¹ Début 1985, je venais d'être détaché du CNRS et du laboratoire de Glaciologie du CNRS et de l'université Joseph Fourier (UJF) où j'étais en poste depuis 1965.



**MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES
MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Conseil général de
l'Environnement et du
Développement durable**

Tour Séquoia - 92055 La Défense cedex
Tél : +33 (0)1 40 81 21 73
www.ecologie.gouv.fr